



Axe 2 – Structurer une chaîne alimentaire de territoire

Thème 1 : Développer les démarches de circuits courts et filières de proximité

Action 1.1 : Lancer une étude-diagnostic de l'offre et de la demande en produits locaux nourriciers

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Identifier la « capacité nourricière » du territoire (capacités productives) et les besoins des producteurs locaux
- Déterminer les attentes des consommateurs en produits locaux
- Elaborer un plan d'actions adapté au territoire, qui permette de mieux mettre en adéquation les productions locales et la demande

Orientations et rappels

- L'étude est en lien avec plusieurs actions de cartographie (1.1) et diversification (1.3) des lieux de vente en circuits-courts; Etude des besoins en outils de transformation (2.1) et Diagnostic foncier (Axe 1)
- Les productions de la mer sont bien connues et doivent être incluses dans cette étude

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

- | | |
|---|---|
| <p><u>Diagnostic de l'offre :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Recenser les producteurs du territoire (productions nourricières)- Qualifier et quantifier les productions locales- Détailler l'offre en produits issus de l'agroécologie- Recueillir les besoins des producteurs : outils de transformation, accompagnement technique et juridique, outils logistiques...- Identifier les voies de commercialisation des productions : circuits courts, restauration commerciale / collective, MIN, GMS... | <p><u>Diagnostic de la demande :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Réaliser un état des lieux des études et données existantes- Qualifier les types de demandes propres au territoire (consommateurs, restaurateurs, cantines, ...) et leurs attentes et propositions respectives- Définir les attentes spécifiques des citoyens en produits locaux et leurs modes de commercialisation (GMS, circuits-court, ...)- Qualifier la demande du point de vue des professionnels (transformateurs, distributeurs, restaurateurs, ...) |
|---|---|

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Données producteurs récoltées par les collectivités : un travail collaboratif entre la CAHM et le SMBT a démarré pour recenser et mieux connaître les producteurs sur les communes concernées
- Données consommateurs nationales à spécifier localement
- Un projet de recherche INRAE est en cours avec le SMBT sur la partie offre

Moyens nécessaires

- L'étude de l'offre peut être internalisée (CAHM, SMBT) avec un travail étudiant en support (INRAE)
- L'étude de la demande est plus spécifique et peut être faite par un bureau d'études, ou internalisée avec un travail étudiant (Ecole de commerce)
- L'animation du PAT consolidera les résultats des diagnostics et assurera leur présentation au territoire et ses acteurs

Préalables requis à l'action

- Faire une première consultation des méthodes de diagnostic et des prestataires existants par l'animateur du PAT
- Choisir une méthode et déterminer les moyens de l'action : stagiaire, prestation, contrat de projet, ...

Ressources et financeurs potentiels

- Collectivités : agglós, Département, Région, DRAAF
- FEAMPA pour la partie Produits de la mer
- Chambre d'agriculture pour la partie Terre

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- Diagnostic de l'offre : lancé en 2024
- Diagnostic de la demande : 2025-2026 selon les financements

QUI

Pilotage

- SMBT - PAT
- CAHM

Partenaires envisagés

- Collectivités
- CPIE (réseau consommateurs Paniers de Thau)
- Représentants de producteurs Terre et Mer; Chambre Agriculture; CRCM; CRPM
- Marchés Paysans : compétences d'étude de la demande (en cours sur 3M)
- Réseau InPACT : CIVAM Bio (enquêtes producteurs et appro magasins de proximité)
- Conseil de développement SAM (enquêtes offre)



Axe 2 – Structurer une chaine alimentaire de territoire

Thème 1 : Développer les démarches de circuits courts et filières de proximité

Action 1.2 : Mettre en place une plateforme en ligne de référencement des circuits courts et filières de proximité du territoire

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Favoriser et faciliter l'achat de produits locaux
- Faire connaitre et valoriser les productions et les producteurs locaux auprès du grand public
- Mettre en avant le terroir et les signes de qualité (SIQO)

Orientations et rappels

- L'action doit être à destination des habitants en priorité mais aussi de la population estivale
- Cette cartographie en ligne viendra nourrir le diagnostic de l'offre et de la demande (action 1.1) et l'action de diversification des lieux de vente (action 1.3)
- Les commissions PAT ont souligné l'intérêt de privilégier un outil existant pour ne pas multiplier les supports et rendre l'action plus rapide et accessible

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

1. Réaliser un recensement des lieux de vente des produits locaux en circuits-courts (CC) et de proximité (Terre et Mer) :

- Définir les types de lieux de vente à recenser : vente directe, boutique de producteurs, paniers, marchés ...
- Définir les informations à récolter : localisation, horaires, types de produits, labels, prestations ...
- S'appuyer sur des données déjà existantes à mettre à jour
- Faire participer producteurs, points de vente et citoyens

2. Deux options possibles :

Créer une plateforme en ligne de référencement et cartographie :

- Concevoir un outil numérique facile d'utilisation
- Déterminer les critères de sélection des lieux de vente et services à répertorier
- Organiser la communication (campagnes, outils numérique et papier...)

Ou

Rejoindre une plateforme existante :

- Etudier les conditions techniques, partenariales et financières d'inclure le territoire à une plateforme pré-existante; prévoir le partenariat sur le long terme.
- Organiser l'animation et la communication pour faire connaître le nouvel outil

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Une plateforme de référencement des circuits-courts (BoCal, Bon et local) existe sur 3M, Pic St Loup, Pays de l'Or et Cœur d'Hérault. Des échanges sont en cours entre le SMBT et les gestionnaires de cette plateforme
- Le guide des circuits-courts de l'agglomération CAHM
- L'outil ObsAT du RMT Alimentation locale
- Le CRCM a fait un recensement des points de dégustation et de vente directe des professionnels de la conchyliculture

Moyens nécessaires

- Recensement : recrutement de stagiaire, temps dédié de l'alternante PAT ou projet étudiant. Travail à faire en lien avec action 1.3 (diversification des lieux de vente).
- Si création de plateforme : prestataire spécialisé
- Si plateforme à rejoindre : financement partenarial annuel

Préalables requis à l'action

> Si plateforme à rejoindre :

- Présentation en comité de pilotage du choix de fonctionnement de la plateforme existante
- Réunion avec les gestionnaires de la plateforme sur les modalités d'intégration et de financement

> Si plateforme à créer :

- Etat de l'art des plateformes et des outils de cartographie existants : bien comprendre leurs fonctionnements pour inspiration

Ressources et financeurs potentiels

- Etat et collectivités
- Union européenne
- Représentants de producteurs
- Associations de commerçants

Coût annuel estimé



QUAND

Le calendrier

- 2024 : préparation du stage de référencement et de la recherche de financements
- 2025 : recensement des points de vente; création de la plateforme ou union avec une plateforme existante

QUI

Pilotage

- SMBT - PAT
- en partenariat avec CAHM / SAM

Partenaires envisagés

- Collectivités partenaires de BOCAL : 3M, Cœur d'Hérault, Pays de l'Or, Pic St Loup
- Réseau InPACT (CIVAM Bio, FR CIVAM, Marchés paysans)
- Ville de Pézenas (expérimentation locale de l'outil)
- SEJ Mairie Balaruc-le-vieux (expérimentation auprès des enfants)
- Conseil de développement (plateforme nationale des CODEV)
- CRCM



Axe 2 – Structurer une chaine alimentaire de territoire

Thème 1 : Développer les démarches de circuits courts et filières de proximité

Action 1.3 : Soutenir le déploiement de lieux de vente en circuits-courts pour les produits locaux

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Favoriser l'accès des consommateurs à des produits locaux et variés
- Créer des débouchés locaux aux productions locales
- Favoriser la diversité et la proximité des lieux de vente

Orientations et rappels

- Une cartographie / référencement des lieux de vente en CC est prévue dans l'action 1.2 via un stage, à mutualiser avec cette action
- La diversification des productions locales pour fournir les circuits de proximité est traitée dans l'axe 1

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

- Accompagner des producteurs dans la création d'une boutique de producteurs ou d'un point de vente directe
- Soutenir les marchés de plein vent, les Paniers, épicerie coopératives et les petites boutiques
 - Soutenir les initiatives de Paniers et les épicerie coopératives
 - Etudier comment accompagner les épiciers et petits magasins pour relocaliser leur offre de fruits et légumes
 - Faire un travail avec les communes sur les marchés : favoriser les stands de producteurs locaux, améliorer la signalétique, créer des animations, envisager une labellisation des points de vente...
- Etudier la création d'autres types de lieux de vente
 - Faire un état des lieux des types de lieux de vente existants dans d'autres territoires en lien avec les lieux touristiques, les campings, les points de vente ambulants (Biobus), les événements grand-public et festifs. Lancer une expérimentation sur 2 ou 3 types de points de vente.
 - Rencontrer des magasins de grande distribution pour étudier les conditions d'une présence plus importante de produits locaux

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- 4 boutiques de producteurs sur le territoire (Mèze, Pézenas, Portiragnes, Sète)
- 1 fromagerie ouverte par la CAHM à Castelnau de Guers
- 1 boutique de producteurs en phase de conception par l'agglo SAM avec un accompagnement des producteurs par la chambre d'agriculture
- Des petites boutiques de produits locaux et épicerie coopératives
- Des marchés de plein vent dans la plupart des communes mais la part des produits locaux est à rendre plus visible et à augmenter

Moyens nécessaires

- Du temps d'animation pour la boutique de producteurs de l'agglo SAM
- Du temps d'animation et outils de communication de la part du SMBT pour le soutien aux communes (marchés) et petites boutiques
- Un stagiaire ou contrat court pour le soutien aux lieux existants et l'accompagnement à la création de nouveaux points de vente, mutualisé avec le référencement des circuits-courts (action 1.2)

Préalables requis à l'action

- Action 1.2 : référencement et cartographie des lieux de vente en CC et de proximité (stage mutualisé)
- Notamment un travail de meilleure connaissance des marchés de plein vent des différentes communes du territoire

Ressources et financeurs potentiels

- Fonds européens et nationaux
- SAM / CAHM
- Région, Département
- Communes

Coût estimé (hors boutique de producteurs)



QUAND

Le calendrier

- 2025 : lancement du stage de soutien et d'aide à la création des points de vente
- 2026-2027 : ouverture Boutique de producteurs SAM

QUI

Pilotage / maitrise d'ouvrage

- Soutien aux marchés de plein vent, Paniers et petites boutiques > **SMBT, communes, CPIE et Chambre d'agriculture**
- Elargissement à d'autres lieux de vente > **SMBT**
- Création boutique de producteurs > **agglomérations**

Partenaires envisagés

- Représentants de producteurs, coopératives
- Organisations professionnelles (filières)
- Collectivités : agglomérations, communes (Pézenas)
- DLAL-FEAMPA
- Réseau InPACT (Marchés Paysans)
- Foodlab La Capéchade
- Office de Tourisme Intercommunal
- CRCM



Axe 2 – Structurer une chaîne alimentaire de territoire

Thème 2 : Développer des outils de transformation des productions Terre et Mer

Action 2.1 : Soutenir et accompagner les outils de transformation existants du territoire

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Favoriser la pérennité des outils de transformation du territoire pour stabiliser les filières
- Identifier les besoins des structures et rechercher des moyens pour les soutenir

Orientations et rappels

- Le territoire regroupe plusieurs outils de transformation stratégiques pour les filières locales
- Le travail sur les filières de transformation doit aussi se faire à l'échelle inter-territoriale en impliquant les outils, besoins et débouchés des territoires voisins

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

CRIEE DU GRAU D'AGDE

- Soutien à la relance d'un atelier de transformation de poisson local
- Lancement d'une étude pour soutenir la remise en activité : choix de la structure juridique, étude de positionnement commercial, recherche d'investissements, débouchés, ...

ABATTOIR DE PEZENAS

- Meilleure connaissance du fonctionnement de la structure
- Soutien à la filière locale d'élevage pour pérenniser les marchés locaux
- Travail spécifique sur l'atelier de découpe (opportunités, débouchés, ...)

LEGUMERIE DE PEZENAS

- Soutien à l'ESAT-CATAR dans la relocalisation de ses approvisionnements et de ses débouchés
- Etude d'opportunité en lien avec la structure afin d'augmenter la production de la légumerie

FROMAGERIE DE CASTELNAU DE GUERS

- Création d'un bâtiment abritant les activités de transformation de la bergère
- Accompagnement / animation pour assurer la pérennité de l'outil

MOULIN DE JUFFET

- Accompagnement de l'association du Forum de Montbazin propriétaire de la structure : prise de connaissance des activités prioritaires de l'association, accompagnement dans la relocalisation des approvisionnements et d'une activité économique ultra-locale

CONSERVERIE ARTISANALE OLAYA

- Soutien à l'investissement matériel (autoclave et matériel commercial)
- Mise en réseau

AUTRE OUTILS DE TRANSFORMATION

- Recensement des outils de transformation privés ou à la ferme
- Mise en réseau et soutien spécifique au cas par cas
- Identification / création d'outils adaptés aux « filières d'avenir »

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Expériences de territoires voisins : Montpellier Métropole / MIN, Plateau technique de Florac, Département de l'Isère, collectif d'éleveurs alpins...

Moyens nécessaires

- Temps d'animation des collectivités pour l'accompagnement, la création de réseau partenarial ad hoc, ...
- Etudes spécifiques au cas par cas

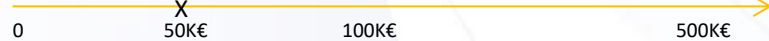
Préalables requis à l'action

- Analyse réglementaire de ce qu'il est possible de faire
- Bonne connaissance du fonctionnement de chaque structure

Ressources et financeurs potentiels

- Collectivités : agglomérations, communes, Région, Département
- Etat (DRAAF)
- Partenariat public-privé

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- En cours : accompagnement de la criée du Grau d'Agde, de la fromagerie de Castelnaud de Guers et de la conserverie Olaya
- A court terme : accompagnement de la légumerie de Pézenas et du moulin de Juffet
- A moyen terme : accompagnement de l'abattoir

QUI

Maitrise d'ouvrage

- CAHM
- SMBT (PAT-DLAL)
- Communes abritant les outils

Partenaires envisagés

- Département (Criée, légumerie)
- DRAAF (Conserverie)
- Initiative Thau (conserverie)
- Réseau Impact : Terracopa, CIVAM Bio
- CCI
- MIN
- SAM
- DLAL / FEAMPA



Axe 2 – Structurer une chaîne alimentaire de territoire

Thème 2 : Développer des outils de transformation des productions Terre et Mer

Action 2.2 : Etudier les besoins en nouveaux outils de transformation pour le territoire

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Mieux connaître les besoins en outils de transformation et en formation des producteurs locaux
- Promouvoir la transformation des productions localement ou à proximité

Orientations et rappels

- L'opportunité de création d'un plateau technique mutualisé de transformation et de formation a été exprimée par les acteurs lors des commissions thématiques du PAT
- Un atelier de transformation mutualisé vient d'être créé au MIN de Montpellier

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Etude-diagnostic des besoins en nouveaux outils de transformation

- Construire une étude de marché et en définir les contours, filière par filière :
- Etat des lieux des outils de transformation existants sur le territoire et les territoires voisins
 - Recueil des besoins des producteurs en outils de transformation
 - Débouchés : quelles productions locales bénéficieraient d'une transformation pour favoriser leur consommation
 - Vision prospective sur les filières à développer à l'avenir
 - Opportunité de création d'une cellule d'accompagnement des producteurs-transformateurs : soutien à l'obtention des agréments, définition du besoin en matériel, rencontres entre pairs, ...

Etude d'opportunité d'un plateau technique mutualisé :

- Recueil des besoins des producteurs
- Obligations sanitaires et réglementaires de chaque filière
- Composition et services à inclure dans le plateau technique (stockage, surgélation, logistique...)
- Gouvernance de l'outil (producteurs/public/privé)
- Besoins en formation et accompagnement à la transformation
- Opportunité d'adosser le nouvel outil à un équipement existant (abattoir, criée, lycée agricole ou de la mer...)
- Services annexes rendus par l'outil. Ex : incubateur / équipe conseil

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Outils économiques de transformation présents sur le territoire : abattoir, criées, légumerie, fromagerie, conserveries artisanales et industrielles, mareyeurs, moulins, fabrication de jus de fruits...
- Lycée de la Mer et lycées agricoles
- MIN : présence d'un atelier mutualisé de transformation (F&L)
- Le CRCM porte un nouveau projet de transformation en lien avec des prestataires locaux (rillettes d'huitre)

Moyens nécessaires

- Etude-diagnostic des besoins: bureau d'études
- Etude d'opportunité : en interne ou stage

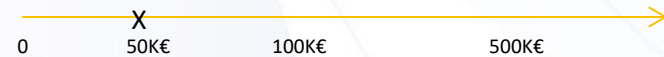
Préalables requis à l'action

- Connaissance des besoins des producteurs et des outils de transformation existants sur le territoire et les territoires voisins

Ressources et financeurs potentiels

- A définir dans le cadre de l'étude

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- Fin 2024 : premiers éléments de connaissance de l'étude de l'offre en produits locaux (action 1.1)
- 2025-2026 : étude complémentaire des besoins en outils de transformation selon les financements

QUI

Maitrise d'ouvrage

A définir (SMBT, agglos)

Partenaires envisagés

- Collectifs de producteurs
- Agence Blue Invest
- CRCM & CRPM
- CD34 & Région ((filières agricoles, Criées)
- Ville de Pézenas (plusieurs outils de transfo et centres de formation)
- Réseau InPACT (abattoir mobile)
- Conserverie Olaya
- 3M & MIN
- CCI / CMA

Axe 2 – Structurer une chaîne alimentaire de territoire

Thème 3 : Favoriser l'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux

Action 3.1 : Créer du lien entre les producteurs et les restaurateurs

POURQUOI

Objectifs de l'action

- Augmenter la part de produits locaux dans la restauration commerciale
- Faire connaître les producteurs locaux aux restaurateurs et consommateurs

Orientations et rappels

- Un recensement des producteurs sera fait dans l'action 1.1 : étude-diagnostic de l'offre et de la demande en produits locaux
- Une action (Axe 1) est dédiée à faire connaître les producteurs locaux au grand public et aux consommateurs

QUOI

Contenu de l'action et/ou description de sa mise en œuvre

Réaliser une étude / enquête auprès des producteurs et restaurateurs pour connaître leurs besoins :

- Identifier les producteurs fournissant des restaurateurs ou désireux de le faire
- Identifier les restaurateurs se fournissant en produits locaux ou désireux de le faire
- Comprendre les difficultés de certains producteurs et restaurateurs à fournir / s'approvisionner en local (logistique, prix, ...)
- Définir les besoins en communication des restaurateurs pour valoriser leur démarche et leur intérêt à bénéficier d'un label « Je m'approvisionne local » ?

Mener des actions pour favoriser le lien producteurs - restaurateurs :

- Identification des besoins logistiques intermédiaires
- Organisation d'événements et de rencontres autour de produits ciblés : visites d'exploitation, recettes et ateliers-cuisine communs, valorisation des produits et producteurs dans les restaurants (affichage, photos, opération « mon producteur en cuisine »...)

Créer des outils de communication :

- Liste des producteurs et fournisseurs pouvant approvisionner les restaurateurs
- Cartographie actualisée des restaurants s'approvisionnant en local à destination du grand public
- Création d'un label local valorisant les restaurateurs, s'ils en expriment l'intérêt

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Outils existants d'identification de restaurateurs s'approvisionnant en local
- Des coopératives et groupements de producteurs existent et doivent être soutenus (vins, produits de la mer, Cèbe de Léznigan, ...)

Moyens nécessaires

- Un stage étudiant serait le format le plus approprié pour enquêter les restaurateurs et mener des premières actions
- Accompagnement par un prestataire sur les actions et événements à mener une fois les données d'enquête recueillies

Préalables requis à l'action

- L'étude de l'offre (Action 1.1) donne quelques indications de l'intérêt des producteurs pour le débouché de la restauration commerciale
- Sensibilisation des convives aux produits locaux : actions de l'axe 4

Ressources et financeurs potentiels

- Etat : DRAAF
- Région et Département : valorisation des produits locaux
- UMIH / CCI
- Agglomérations

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

- 2026 : stage d'enquête des besoins et cahier des charges d'accompagnement
- 2026-2027 : prestation d'accompagnement producteurs-restaurateurs selon les financements

QUI

Pilotage

- SMBT : PAT
- Agglos CAHM & SAM

Partenaires envisagés

- Chambre d'agriculture (producteurs) : AAP Anim'Bio
- UMIH (restaurateurs)
- Office de Tourisme Intercommunal
- Réseau de chefs-cuisiniers
- Région et Département
- CPIE : événements et communication
- Réseau INPACT



Axe 2 – Structurer une chaîne alimentaire de territoire

Thème 3 : Favoriser l’approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux

Action 3.2 : Améliorer l’approvisionnement en produits locaux de la restauration collective par la mise en réseau et la formation

POURQUOI

Objectifs de l’action

- Favoriser l’achat de produits locaux en restauration collective
- Améliorer la qualité de l’alimentation en restauration collective et la connaissance des produits locaux auprès des décideurs, cuisiniers et convives
- Améliorer la disponibilité des produits locaux par le regroupement de producteurs

Orientations et rappels

- La loi EGAlim fixe des objectifs à la restauration collective (RC), notamment 50% de denrées de qualité (dont 60% de viandes et poisson sous critères de qualité) et 20% de Bio

QUOI

Contenu de l’action et/ou description de sa mise en œuvre

Former, sensibiliser & accompagner les acteurs de la RC :

1. Elus et gestionnaires :

- Journées techniques pour améliorer la connaissance du fonctionnement de la RC, la construction des marchés publics et cahiers des charges pour favoriser l’achat de produits locaux
- Rencontres pour faire connaître les producteurs locaux et leurs produits

2. Phase-test de sensibilisation des cuisiniers et convives :

- Confection de recettes à base de produits locaux, ateliers-cuisine avec des chef-cuisiniers, notamment sur le poisson local
- Animations de sensibilisation auprès de petits groupes d’élèves et personnel de service
- Rencontres de producteurs, visites d’exploitations et dégustations

3. Créer un groupe de travail technique « Restauration collective » :

- Echanges sur les pratiques et les fournisseurs entre cantines et cuisines centrales du territoire
- Partenariat et travail spécifique avec le SIVOM de Frontignan sur les approvisionnements

Créer du lien entre producteurs pour répondre aux besoins de la RC :

- Etudier l’opportunité de création d’un groupement de producteurs d’une même filière : benchmark, retours d’expérience, formes juridiques, moyens financiers...
- Accompagner la création du groupement le cas échéant

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- Des moyens financiers sont déjà à disposition provenant de l’Etat-DRAAF (PNA 2023) et de fonds européens (DLAL-FEAMPA)
- SMBT : diagnostic de la RC, adhésion au réseau Un Plus Bio
- Plateforme départementale Agrilocal
- Travail mené par la structure « Brise de terre » sur l’approvisionnement de la RC en filets de poisson local
- Regroupement : s’inspirer d’initiatives existantes (GIEE Pays de l’Or, réseau « Manger bio », réseau Producteurs d’Occitanie, SICA du Caroux...)

Moyens nécessaires

- Moyens humains de coordination et animation du projet
- Ingénieries de formation (professionnels) et pédagogique (élèves)
- Etude réglementaire des conditions d’achat de produits locaux
- Création de recettes adaptées (GEM-RCN)
- Accompagnement technique pour les aspects juridiques de création d’un groupement de producteurs

Préalables requis à l’action

- Identifier 1 à 2 filières prioritaires à investir et améliorer (poisson local, légumes, pain bio, ...)
- Favoriser la production locale (actions axe 1) et meilleure connaissance de l’offre disponible (action 1.1)

Ressources et financeurs potentiels

Aides publiques : Etat-DRAAF, CNFPT (formations), Région, DLAL-FEAMPA (poisson)

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

2024 à 2026

QUI

Pilotage

- SMBT : PAT / DLAL
- CPIE : animations sensibilisation

Partenaires envisagés

- Communes intéressées : Pézenas, Lézignan la Cèbe, Mèze, Balaruc-le-Vieux, Agde, Sète, Villeveyrac, Pinet,...
- CIVAM Bio : animations gestionnaires et cuisiniers
- Organisations de producteurs, CRPMEM, CRCM
- Criée du Grau d’Agde
- Criée de Sète
- SIVOM de Frontignan
- Département : Agrilocal

Axe 2 – Structurer une chaîne alimentaire de territoire

Thème 3 : Favoriser l’approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux

Action 3.3 : Etudier la faisabilité d’un outil logistique mutualisé pour les productions Terre et Mer

POURQUOI

Objectifs de l’action

- Faciliter la commercialisation des produits locaux
- Mutualiser les volumes de production de différents producteurs pour fournir la restauration collective
- Permettre aux restaurateurs privés de se fournir en produits locaux en mutualisant les coûts de transport

Orientations et rappels

- Le sujet de la logistique étant complexe, s’inspirer de structures ou dynamiques déjà existantes (Ex : plateforme Manger Bio de livraison de produits bio pour la restauration collective) et d’opérateurs privés présents sur le territoire
- Cette action pourra s’appuyer sur l’étude de l’offre et de la demande en produits locaux (action 1.1) et sur les actions de rapprochement des producteurs avec la restauration commerciale (3.1) et collective (3.2)

QUOI

Contenu de l’action et/ou description de sa mise en œuvre

Etude de faisabilité d’un outil logistique mutualisé :

- Benchmark des initiatives similaires voisines et recensement des outils logistiques existants sur le territoire (alimentaire ou non)
- Identification des parties prenantes potentiellement intéressées : producteurs, restaurateurs et restauration collective, coopératives ...
- Entretiens avec les parties prenantes pour identifier les besoins et services à apporter : collecte, stockage, (re)conditionnement, labellisation Bio, livraisons...
- Identification des besoins spécifiques à chaque filière
- Etude des modèles économiques et des types de statuts juridiques envisageables

Etudes de faisabilité de pré-projets de taille intermédiaire :

- Intérêt de boucles de logistique mutualisées à l’échelle de structures déjà existantes (ex : Halles de Sète)
- Faisabilité d’une plateforme dédiée aux achats producteurs-professionnels de type Carreau des producteurs locaux au sein de halles ou marchés existants

COMMENT

Moyens déjà à disposition

- RMT Alimentation locale de l’INRAE : groupe de travail de circuits courts et logistique en lien avec la recherche
- Unités de transformation du territoire
- Matériel public de logistique et entreprises privées (logistique, Port, ...)
- Existence de circuits en demande sur lesquels s’adosser pour des premiers tests

Moyens nécessaires

- Temps d’animation important : projet sur le temps long
- Création d’un collectif d’entrepreneurs impliqué dans la création de l’outil logistique
- Lieux de stockage et de massification

Préalables requis à l’action

- Confirmer préalablement l’opportunité d’un outil logistique mutualisé sur le territoire avec des représentants de producteurs, restaurateurs, collectivités et entreprises logistiques

Ressources et financeurs potentiels

- ADEME
- Collectivités : DRAAF, Région, Département, Agglos, Communes
- Entrepreneurs membres de la future coopérative

Coût estimé



QUAND

Le calendrier

Lancement de l’étude : 2026

QUI

Maitrise d’ouvrage

A définir

Partenaires

- Collectivités : CAHM, SAM
- Agence Blue Invest
- MIN Montpellier
- Organisations de producteurs (CRPM, coopératives ...)
- Entreprises et outils de transformation
- Entreprises logistiques
- CCI, CMA, Chambres
- Croix Rouge Insertion
- Collectif d’entrepreneurs
- UMIH